

■ **VIE MUNICIPALE**

La ville lance son application mobile

■ **ENFANCE / JEUNESSE**

Un été bien rempli au Centre de loisirs

■ **INITIATIVES**

Tournoi de foot ELA

Le Cheylas

SEMESTRIEL MUNICIPAL - N°78 - Novembre 2022

MAGAZINE

PLAN DE GESTION DES ESPACES PUBLICS

Différencier pour mieux gérer



Le Cheylas pratique

SERVICES

Mairie - 93 rue de la Poste

Tél. : 04 76 71 71 90

Fax : 04 76 71 84 98

mairie@lecheylas.fr

www.lecheylas.fr

Ouverture du lundi au vendredi

8h30/11h30-13h30/17h30(19h le mardi)

Agence postale communale

Mairie - 93 rue de la Poste

Ouverture du mardi au vendredi de 13h30

à 17h30 (19h le mardi)

04 38 50 16 05

Groupe scolaire Belledonne

120 route du Rompay

Maternelle et élémentaire

Tél. : 04 76 71 78 81

Groupe scolaire Chartreuse

Maternelle, 225 rue de l'Hôtel de Ville

Tél. : 04 76 71 80 79

Élémentaire, 47 rue de la Poste

Tél. : 04 76 71 71 82

Multiaccueil « Les P'tits Loups »

385 route du Rompay

Tél. : 04 76 13 20 91

multiaccueil@lecheylas.fr

Ouverture du lundi au vendredi

de 7h30 à 18h30

Bibliothèque municipale

41 rue de la Poste

Tél. : 04 76 71 79 49

bibliotheque@lecheylas.fr

Mercredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

Vendredi, de 15h30 à 17h

Samedi, de 9h30 à 12h

Centre de Loisirs

255 rue de l'Hôtel de Ville

Tél. : 04 76 71 88 73

Enfance : centredeloisirs@lecheylas.fr

Jeunesse : jeunesse@lecheylas.fr

Déchèterie

198 route de La Buisnière

Du lundi au samedi de 8h à 11h45

(fermeture le mercredi matin) et de 14h

à 17h45. Fermée les jours fériés.

Communauté de communes

Le Grésivaudan

390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles

Tél. : 04 76 08 04 57

Fax : 04 76 08 85 61

PERMANENCE EN MAIRIE

Inclusion numérique

Aide pour réaliser des démarches

administratives par Internet. Les mardis

matins de 9h30 et 11h30, en mairie, sur

rendez-vous au 04 76 71 71 90

PERMANENCE AU CENTRE SOCIAL DE LA GARE

Maison de quartier - 385 route du

Rompay

Protection maternelle et infantile –

Consultation des nourrissons

Médecin et puéricultrice, prendre

rendez-vous au centre social de Bernin au

04 56 58 16 91

PERMANENCE À L'ÉCOLE MATERNELLE CHARTREUSE

225 rue de l'Hôtel de Ville

Relais Assistants Maternels

Corinne Lugand

Permanence information pour

assistants maternels et parents :

tous les mardis de 8h45 à 11h.

Tél. : 06 88 87 76 26

ram.graniersecteur1@le-gresivaudan.fr

PERMANENCE À L'ESPACE COLLECTIF

264 rue de l'Hôtel de Ville

Relais Assistants Maternels

Corinne Lugand

Permanence information pour assistants

maternels et parents : le lundi de 16h à

19h, sur rendez-vous

Tél. : 06 88 87 76 26

ram.graniersecteur1@le-gresivaudan.fr

Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV)

Association de défense des

consommateurs et des usagers : droit,

consommation, logement,

environnement, développement

durable, etc.

1^{er} jeudi du mois de 17h à 18h

Prendre rendez-vous au 04 76 22 06 38

AUTRES SERVICES

Architecte Conseil

Communauté de communes

390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles

Le mercredi après-midi

Prendre rendez-vous auprès du service

urbanisme du Cheylas au 04 76 71 71 90

Consultation juridique

Avec un avocat

1^{er} lundi du mois en mairie du Cheylas

de 14h à 15h. Rendez-vous au 04 76

71 71 90. 3^e lundi du mois en mairie de

Pontcharra de 14h à 15h. Rendez-vous au

04 76 97 11 65

Accompagnement à domicile

Permanences ADPA à Chapareillan

ou Goncelin, sur rendez-vous

au 04 76 92 18 82

Pôle emploi

40, avenue de la Gare

38530 PONTCHARRA

Tél. : 3949

Accès libre du lundi au vendredi de 8h30

à 12h30, sur rendez-vous du lundi au

jeudi de 12h30 à 16h15

Maison des services

33 rue de la Ganterie

38530 PONTCHARRA

Tél. : 04 76 97 81 85

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de

13h30 à 17h.

<https://pontcharra.fr>

La maison des services regroupe

plusieurs organismes dédiés à l'emploi

et à la formation. Elle accueille aussi de

nombreuses permanences d'organismes

dans le domaine du social, du logement

ou encore de la vie quotidienne :

CAF, CPAM, ADEF, etc.

La liste complète des organismes est

consultable sur le site

<https://pontcharra.fr>, rubrique Quotidien

/ Action sociale / Maison des services.

Centre de planification Agathe

33, avenue de la Gare - 38530 Pontcharra

Tél. : 04 76 97 81 00

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : 18

Urgences / SAMU : 15

Police /Gendarmerie : 17

N° d'urgence européen : 112

Conseils médicaux - visite à

domicile : 0810 153 333

Urgences dentaires :

04 76 00 06 66

Pharmacies de garde :

04 76 63 42 55

Centre anti-poison : 04 72 11 69 11

GDF urgence gaz : 08 10 43 30 38

Urgence dépannage électricité :

0 810 333 338

Urgence Veolia eau :

0 810 000 777



Le Cheylas Magazine n°78 – Automne 2022 | Directeur de la publication : **Roger COHARD**

Directrice de la rédaction : Valérie GUGLIELMO-VIRET - Rédacteurs : Cédric CONSTANTIN, Philippe DALBON, François DERAÏN, Amina GHAFIR, Valérie GUGLIELMO-VIRET, Gérard MARTINEZ, André PLISSON, Sébastien PLISSON.

Photos : Jean BÉREZNE, Cédric CONSTANTIN, Alain DARAMY, Robert MOUTARD, André PLISSON.

Conception et réalisation: **Imprimerie Ma Bonne Impression**, 73110 La Rochette, tél. 04 28 89 10 20.

Imprimé à 1100 exemplaires sur papier PEFC - **ma bonne impression** certifiée **Imprim'Vert**.



VIE MUNICIPALE

- 4 **Les animations de l'été**
- 6 **École Belledonne**
Les bâtiments rénovés ont été inaugurés
- 7 **La ville lance son application mobile**
Toutes les infos à portée de main !
- 8 **La rentrée dans les écoles du Cheylas**
De nouveaux enseignants font leur arrivée
- 9 **Sortie des seniors**
Le dépaysement à deux pas de chez soi
- 10 **Pont de Brignoud**
Encore un peu de patience !

CADRE DE VIE

- 12 **Travaux**

DOSSIER

- 14 **Plan de gestion des espaces publics**
Différencier pour mieux gérer

ENFANCE / JEUNESSE

- 20 **Sport et culture à l'école Chartreuse**
- 21 **Week-end à Paris des CM2**
- 22 **Un été bien rempli au Centre de loisirs**

INITIATIVES

- 25 **Fête des acteurs de la vie associative**
- 26 **Tournoi de football ELA**
L'édition 2022 fait peau neuve
- 28 **Winoa, leader mondial de la grenaille abrasive**
À deux pas de chez vous... et partout dans le monde
- 30 **Histoire**
Le Cheylas en 1968

- 32 **Adoptez les éco-gestes !**



KARIM DALIBEY (à droite)
en compagnie de **SÉBASTIEN TESNIÈRE**,
responsable du service espaces verts

Au fil des projets et de l'évolution des pratiques, la commune a débuté des actions d'aménagement et de gestion de ses espaces publics.

Dans ce contexte, la commune a souhaité se doter d'un plan de gestion des espaces verts afin de formaliser les méthodes d'entretien actuelles et d'explorer de nouveaux procédés qui pourraient optimiser les pratiques mises en place, dans une démarche respectueuse des enjeux écologiques, notamment la question majeure de la gestion de la ressource en eau.

Durant plus d'une année, la collectivité a été accompagnée par le CAUE (cabinet conseil en architecture, urbanisme et environnement), afin dans un premier temps d'élaborer le cahier des charges détaillant les objectifs et besoins de la commune, et dans un deuxième temps d'étudier les offres reçues. Le cabinet Verdance a été retenu à l'issue de la consultation pour réaliser le plan de gestion des espaces publics.

Ce plan est un document-outil détaillant la mise en place de la gestion différenciée selon les types d'espaces publics, utilisable au quotidien et facilement transmissible. C'est un carnet de route pour les services techniques et les sous-traitants, ainsi qu'un support de communication pour la population.

Pour rendre tout cela effectif, il faut sensibiliser, former les élus et les services techniques afin qu'ils puissent s'approprier cet outil et ce nouveau mode de gestion, et surtout informer la population des actions qui seront menées.

Le climat change, c'est pourquoi les mentalités et les pratiques doivent changer aussi. ■

Karim Dalibey
Adjoint chargé du cadre de vie,
de l'environnement et des travaux

Les animations de l'été



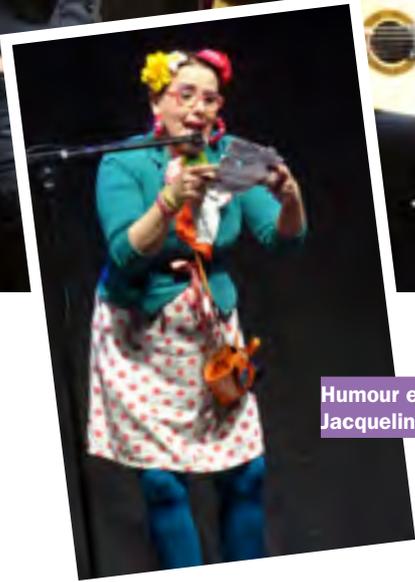
Démo de danse et musique



Le groupe Polopopo



Reprise de standards du rock par le groupe Babyos



Humour et chansons avec Jacqueline et Jacqueline



Le groupe de rock français Ambre



L'école de cordes du Touvet

30 AVRIL 2022 - SOIRÉE CHANSON FRANÇAISE

Deux duos se sont emparés de la scène de la salle des fêtes pour la soirée dédiée à la chanson française dans le cadre du festival Jean Ferrat.

Le duo de musique et jeu clownesque Jacqueline et Jacqueline a ouvert la soirée. Jacqueline, talentueuse diva chanteuse-accordéoniste, chantait avec cœur l'amour et la passion pendant que l'autre Jacqueline, son assistante personnelle, cousine godiche et délicieusement décomplexée, faisait tout son possible pour que le show se déroule au mieux, n'hésitant pas une seconde à faire participer le public !

Puis Polopopo a revisité un répertoire de la chanson française tout en douceur et sensibilité.

Le public a été ravi par ces deux prestations, très différentes et complémentaires.

18 JUIN 2022 - FÊTE DE LA MUSIQUE

La fête de la musique a eu lieu le 18 juin sur le parvis de la salle des fêtes. Les festivités ont été ouvertes par un spectacle de danse sur le stade avec l'association Danse et Musique, où petits et grands ont pu faire une démonstration de leurs apprentissages de l'année écoulée.

Puis, les musiciens et chanteurs du groupe de musique de l'école des cordes ont investi la scène pour leur premier spectacle très réussi de musiques du monde. Se sont ensuite succédé les chanteurs et chanteuses inscrits à la scène ouverte : l'incontournable et tellement douée Solène, le non moins incontournable et dynamique Serge Noussan et Aléna, concentré de talent, de simplicité, de joie et de générosité.

Le groupe Ambre a ensuite enflammé l'ambiance avec ses compositions, devant un public conquis.

Puis, la soirée s'est terminée avec Les Babyos et leurs reprises de titres de rock. Les bénévoles de l'association de parents d'élèves AAPEL de Chartreuse ont tenu la buvette et proposé une petite restauration, sous les lampions colorés de la guinguette et dans la douceur de cette soirée qui annonçait l'été.

1ER JUILLET 2022 FÊTE DES ACTEURS DE LA VIE ASSOCIATIVE

Cf l'article dédié page 25.

Commémoration de l'incendie du Villard



11 AOÛT 2022 COMMÉMORATION DE L'INCENDIE DU VILLARD

Sur la place du 11 août 1944, au Villard, se sont réunis les représentants et porte-drapeaux des associations d'anciens combattants, les élus et citoyens pour commémorer l'incendie qui ravagea le hameau à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

M. le Maire, dans son discours, a rappelé l'importance du devoir de mémoire et les efforts à maintenir pour vivre ensemble dans la paix.

Le quartet lyonnais Chris & the feeling family



29 AOÛT 2022 - CINÉTOILES



4 JUILLET 2022 - GRÉSIBLUES

Sous une météo menaçante, le Cheylas a accueilli le lundi 4 juillet la deuxième soirée de l'édition 2022 du Grésiblues. Si la buvette a pu être installée sous des tonnelles sur le parvis de la salle des fêtes, la scène a dû être montée en intérieur pour protéger les spectacles de la pluie qui n'a pas manqué de tomber en fin de soirée.

Mais rien n'a terni l'ambiance des deux concerts qui ont ravi le public venu en masse de toute la vallée.

Le blues band Chris & the feeling family, quartet lyonnais a joué le blues de la « windy city » Chicago puis Lil' Red & The Rooster a partagé sa musique inspirée et innovante.

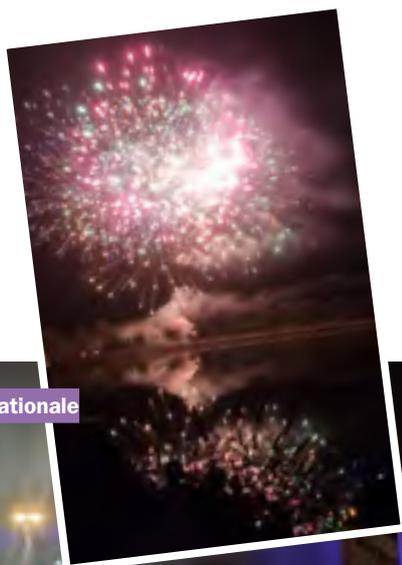
Les bénévoles du Grésiblues ont encore une fois fait preuve de leur efficacité, menant cette soirée (parmi les cinq autres dates du festival) avec une organisation sans faille et toujours dans la joie et la bonne humeur.

13 JUILLET 2022 FÊTE NATIONALE

Alors que la bruine avait contrarié la mise en musique du feu d'artifice de l'année dernier, cette année rien n'est venu gâcher la fête !

Le feu d'artifice a pu être tiré sur le lac EDF, et ses reflets sur l'eau ont émerveillé petits et grands.

Le bal, animé par DJ Flo, a eu lieu sur le parvis de la mairie où les pompiers de l'Amicale ont tenu la buvette.



Fête nationale



Quelques jours avant la rentrée, le public s'est réuni sur l'esplanade à l'arrière du terrain de foot pour une projection du film "Antoinette dans les Cévennes".

Installés sur l'herbe, en famille, entre amis, en couple ou en solo, les spectateurs ont suivi avec amusement et émotion les tribulations de la pimpante Antoinette et de son rude mais tendre et attachant compagnon l'âne Patrick.

10 SEPTEMBRE 2022 FORUM DES ASSOCIATIONS



Quelques jours après la rentrée, les associations œuvrant sur la commune se sont installées sur le boulodrome extérieur pour présenter leurs activités et ouvrir les inscriptions lors du forum des associations.

30 associations étaient présentes, ainsi que les sections enfance et jeunesse du centre de loisirs.

Le public a défilé tout au long de l'après-midi et les adhésions ont permis à la majorité des associations de remplir leur créneaux d'activités, avec des habitués mais aussi bon nombre de nouveaux adhérents. ■

École Belledonne

Les bâtiments rénovés ont été inaugurés



PLUS QUE JAMAIS, EN CES TEMPS TROUBLÉS QUI FAVORISENT LA FLAMBÉE DES PRIX DE L'ÉNERGIE, LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS EST UNE PRIORITÉ MAJEURE. EN CE SENS, LA DÉCISION PRISE EN 2016 PAR LA MUNICIPALITÉ DE RÉHABILITER L'ÉCOLE BELLEDONNE S'EST RÉVÉLÉE PARTICULIÈREMENT JUDICIEUSE.

C'est à la suite d'un audit des bâtiments du groupe scolaire, construits dans les années 70, que le projet de rénovation énergétique a été lancé. Plutôt que de se contenter d'une rénovation à minima, il a été décidé de rénover totalement les deux bâtiments de la maternelle et de l'élémentaire.

Les travaux ont débuté en septembre 2019 pour une durée initialement prévue de 14 mois. Mais c'était sans compter sur la pandémie de Covid-19 et le confinement qui en a résulté en 2020, qui a provoqué un retard de plusieurs mois. En partie à cause de la pandémie, de nombreux problèmes de planning avec les artisans intervenant sur le chantier se sont ensuite succédés.

Ces retards ont bien sûr impacté le bon fonctionnement de l'école, mais les élèves ont tout de même pu être accueillis dans de bonnes conditions grâce au professionnalisme des enseignants. La municipalité tient à leur renouveler ses remerciements pour l'efficacité et la patience dont ils ont fait preuve.

Les travaux ont été achevés en novembre 2021, à quelques finitions près. Les bâtiments ont été significativement transformés. Afin d'améliorer l'efficacité énergétique, les toitures ont été isolées et une couverture métallique a été posée. Des panneaux photovoltaïques ont aussi été installés sur le toit de l'école maternelle. Des avancées de toit en mélèze ont été créées, ce qui évite aux rayons du soleil de trop pénétrer par les baies vitrées et donc de faire monter la température en été. Les façades ont été isolées par l'extérieur, de nouvelles portes et baies vitrées en aluminium ont remplacé les menuiseries en bois et une VMC double flux régule dorénavant la température dans chaque bâtiment.

Outre la réduction de la facture énergétique, ces aménagements apportent un confort d'utilisation important aux enseignants et élèves. L'aménagement intérieur, qui a également été revu, améliore encore les conditions de travail. Les sols et l'éclairage ont notamment été refaits, des rangements ont été créés et des panneaux acoustiques ont été installés au plafond afin de réduire la réverbération du bruit, ce qui est particulièrement appréciable dans le préau lorsque 70 enfants crient et courent dans tous les sens durant la récréation !

C'est donc le 24 juin 2022 qu'était inaugurée l'école Belledonne rénovée, en présence de représentants de la Région, du Département, du Grésivaudan et des

communes alentour, des enseignants mais aussi de parents venus découvrir le lieu d'apprentissage de leur enfant.

La visite des locaux était commentée par les élus et par l'architecte en charge de la rénovation. Ils ont détaillé les choix architecturaux et techniques effectués afin d'obtenir des bâtiments à la fois peu énergivores et fonctionnels. Le maire a ensuite coupé le ruban, marquant symboliquement la réouverture de l'école. Un buffet servi dans le préau a conclu la cérémonie.

DÉCOUVREZ L'ÉCOLE EN VIDÉO !

La municipalité a demandé à Baptiste Alès, gérant de la société Isairfilms, de réaliser une courte vidéo pour présenter les principaux aménagements réalisés à l'école. Rendez-vous sur le site du Cheylas à l'adresse www.lecheylas.fr rubrique *Enfance jeunesse / Écoles communales* – pour la visionner et découvrir le point de vue des différents intervenants sur ce chantier d'envergure. ■



La ville lance son application mobile

Toutes les infos à portée de main !



À L'HEURE OÙ LE TÉLÉPHONE MOBILE EST DEvenu UN OUTIL INDISPENSABLE POUR L'ORGANISATION DU QUOTIDIEN DE CHACUN, LA MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION DÉDIÉE AU CHEYLAS ET POUR LES CHEYLASIENS VA PERMETTRE DE RENFORCER ET DE FACILITER L'ACCÈS AUX RESSOURCES OFFERTES PAR LA VILLE, EN COMPLÉMENT DU SITE INTERNET ET DE L'ACCUEIL EN MAIRIE.

taire afin de correspondre aux besoins identifiés par la collectivité. L'application n'est pas figée et sera amenée à évoluer, en fonction de vos retours notamment. C'est grâce à vous que nous pourrions améliorer le fonctionnement et intégrer de nouveaux contenus. N'hésitez pas à nous donner vos idées grâce à l'icône « Signaler » !

OÙ TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ?

L'application est accessible gratuitement sur tous les smartphones et tablettes. Pour la télécharger, rendez-vous dans le Play store (Android) ou l'App store (Apple) et retrouvez-la sous l'appellation « Le Cheylas ».

Le travail de la commission et du service communication a permis de sélectionner le prestataire – Centaure systems, qui a également fourni les panneaux d'information lumineux installés dans la commune – puis de définir l'aspect et le contenu de l'application.

Ce nouvel outil au service de la proximité avec les habitants a été pensé pour être à la fois intuitif, interactif et participatif.

L'interface est composée d'icônes thématiques qui permettent d'accéder rapidement aux informations sur la ville, ses services, ses associations, ses commerces... sans oublier les actualités et l'agenda des animations. Et pour ne rater aucun événement, des notifications « push » peuvent être envoyées à chaque mise à jour.

Grâce à l'icône « Signaler », la communication se fait dans les deux sens. Vous avez perdu un objet ? Vous souhaitez informer les services municipaux d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ? En remplissant le formulaire dédié, votre remarque pourra être prise en compte par le service concerné dans les meilleurs délais.

Toujours dans un esprit d'interactivité, l'application intègre également une icône « Sondage », qui permettra à la ville de vous interroger directement, par exemple sur les actions à mener ou encore les activités qu'elle souhaite mettre en place.

Certaines rubriques sont encore en cours de développement par le presta-

OÙ ALLER POUR...

**Consulter
les menus de
la cantine ?**



**Menus
du restaurant
scolaire**



**Savoir quand
passe mon bus ?**



Transports



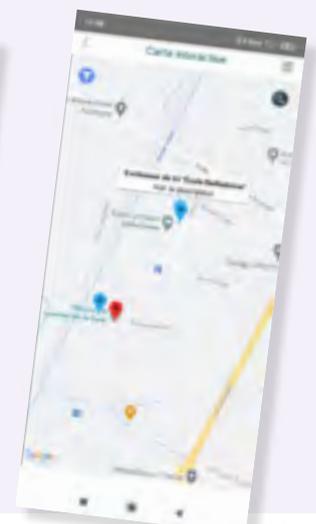
Bus M Tougo



**Localiser
un conteneur
de tri ?**



**Carte
interactive**



La rentrée dans les écoles du Cheylas

De nouveaux enseignants font leur arrivée

MME AMEZIANE, MAÎTRESSE DES CE2/CM1 DE L'ÉCOLE BELLEDONNE

De quelle région êtes-vous originaire ?

Je suis originaire de Montélimar (Drôme), je suis venue m'installer en Isère il y a plus de 12 ans.

Quelle est votre formation universitaire ?

Je suis titulaire d'une licence économie et gestion et d'un master éducation obtenu lors de ma formation à l'IUFM de Grenoble.

Dans quels métiers vous imaginiez-vous avant de vous diriger vers l'enseignement ?

Je suis de formation comptable, je pensais partir sur l'expertise mais j'ai fait le choix de l'enseignement, cette profession m'avait toujours attirée.

Quelles ont été vos motivations à embrasser la carrière d'enseignant ?

La principale motivation était de pouvoir travailler avec l'humain et particulièrement les enfants.

Quel a été votre cursus professionnel dans l'enseignement ?

J'ai travaillé 2 ans à Montélimar puis 10 ans dans différentes écoles sur Grenoble.

Avez-vous des centres d'intérêt ou hobbies que vous mettez ou avez mis à profit dans vos enseignements et dont vous souhaitez nous faire part ?

J'aime le sport et la montagne. Maintenant que je suis sur Le Cheylas, j'espère pouvoir conjuguer au mieux l'environnement qui nous entoure avec les projets menés en classe.

Avez-vous des affinités particulières pour certaines matières ou niveaux de classe ?

J'ai des affinités pour la lecture, les mathématiques et les arts plastiques.

Comment définiriez-vous votre pédagogie ?

J'essaie de donner du sens aux apprentissages en passant par la manipulation et le vécu des élèves. Je ritualise les notions afin que celles-ci soient revues plusieurs fois et mieux intégrées par les élèves.

Comment s'est passée votre première rentrée dans cette nouvelle école ?

Ma prise de poste s'est très bien passée.

Qu'avez-vous découvert de plaisant en intégrant cette école ?

Une équipe dynamique et très agréable. J'ai apprécié l'attention et les moyens mis en place par la commune pour l'éducation. Par ailleurs, la nouvelle école est très agréable.

Quels sont les projets que vous souhaiteriez réaliser cette année dans l'école ?

De nombreux projets sont encore à l'étude, notamment un projet d'arts plastiques pour toute l'école. Les élèves de CE2-CM1 devraient aussi pouvoir bénéficier du projet « savoir rouler ».



225 élèves sont accueillis en cette rentrée dans les trois écoles de la commune.

Si les effectifs des classes de maternelle restent stables, ceux des classes d'élémentaire sont en légère diminution par rapport à la rentrée 2021.

Ainsi, 85 élèves sont accueillis à l'école élémentaire Chartreuse (contre 91 l'an dernier) et 71 élèves sont accueillis du CP au CM2 au sein du groupe scolaire Belledonne (contre 77 l'an dernier).

Les effectifs de chaque classe varient entre 18 et 24 élèves selon les niveaux, avec la création d'une classe accueillant les grandes sections de maternelle et les CP à l'école primaire Belledonne.

De nouveaux enseignants ont pris leurs fonctions dans ces classes.

Ainsi, l'école maternelle Chartreuse voit le retour de Mme Duc, titulaire du secteur depuis une dizaine d'années. Elle avait déjà officié au Cheylas en complétant le temps partiel de la directrice de l'école élémentaire Chartreuse.

Rochettoise d'origine et formée en Master « sciences et techniques des activités physiques et sportives », elle met à profit son intérêt pour le sport afin de mener des projets en lien avec l'éducation physique et sportive et la nature.

Elle rejoint cette année Mme Tantolin au sein de la dynamique et sympathique équipe pédagogique de l'école maternelle Chartreuse, en binôme avec Mme Douezy, la maîtresse des petite et moyenne sections.

M. Barthélémy et Mme Anglaret rejoignent Mmes Chénéde, Besset et Guillaudin au sein de l'équipe pédagogique de l'école élémentaire Chartreuse. Mme Anglaret complète également la décharge de direction pour les classes de maternelle ainsi que le temps partiel de la classe de CM1/CM2 à l'école Belledonne.





Sortie des seniors

Le dépaysement à deux pas de chez soi

LE 3 SEPTEMBRE DERNIER, À L'INITIATIVE DU CCAS ET DE LA COMMISSION DES SENIORS DE LA MUNICIPALITÉ, RENDEZ-VOUS ÉTAIT DONNÉ AUX SENIORS EN DÉBUT D'APRÈS-MIDI DEVANT LA MAIRIE POUR UNE NOUVELLE SORTIE : DIRECTION SAINT-NAZAIRE EN ROYANS AVEC DEUX ÉTAPES À LA CLÉ.



École Belledonne qui accueille aussi deux autres nouvelles enseignantes aux côtés de Mmes Vivet, Petit et Boussant-Roux : Mme Ameziane (voir encadré) et Mme Wolozan.

Originaire de la région grenobloise et titulaire d'une maîtrise en histoire, cette dernière a quinze ans d'ancienneté dont plusieurs en tant que remplaçante dans l'agglomération, ce qui lui a permis de découvrir tous les niveaux de classes. Ayant des affinités particulières pour la lecture, les mathématiques et les activités artistiques, elle espère pouvoir mener des projets pour transmettre le goût de lire, continuer de s'épanouir dans son métier sans cesser de découvrir et d'apprendre.

Dès la rentrée, elle souhaite avec ses élèves créer des conditions de classe qui permettent de conjuguer plaisir d'apprendre et sérénité. Ses maîtres mots pour cette année : respect, bienveillance et travail.

Souhaitons à ces nouvelles équipes et aux élèves de nos écoles une belle année 2022-2023, riche d'apprentissages, de découvertes et de plaisir d'être ensemble. ■



La première étape était dédiée à la découverte du jardin des fontaines pétrifiantes dans le village de La Sône, sous la forme de parcours ludiques et d'objets détournés.

La source provient du plateau de Chambaran. Pendant son voyage, l'eau de pluie est rendue acide par le sol environnant. En passant à travers les roches calcaires, elle se charge de sédiments. Mise sous pression, elle sort de terre sous forme de jaillissement puissant, créant une cascade au cœur du jardin des fontaines pétrifiantes. En se dégageant à l'air libre, le calcaire se dépose sur les premiers obstacles rencontrés (végétaux, roches...). Les mousses et végétaux sont donc recouverts de calcaire, ils se pétrifient et forment la structure d'une roche légère et poreuse : le tuf.

Les 800 espèces de fleurs de ce jardin invitent le touriste à un véritable tour du monde où se côtoient plantes exotiques, méditerranéennes, aquatiques et tropicales. Une véritable harmonie de l'eau, des fleurs, du bois et de la roche !

La deuxième étape, très agréable, était consacrée à la visite du jardin ferroviaire miniature, à Chatte.

Créé par Christian Abric en 1987, il est le fruit d'une passion dévorante



pour les miniatures et plus particulièrement pour les trains. Le réseau a débuté dans la maison mais il s'est aujourd'hui étendu aux jardins, que Christian a mis en valeur en reproduisant des sites remarquables de la région (Palais idéal du facteur Cheval, abbaye Saint-Antoine, maisons suspendues de Pont en Royans...).

Il a ainsi créé l'illusion de jardins miniatures et a su intégrer à différentes échelles les vallonnements, les arbres nanifiés, une collection d'érables japonais... On passe avec bonheur d'un milieu végétal à un milieu minéral avec le réseau ferroviaire qui serpente entre les végétaux et représente 1 100 mètres de voies ferrées. Une soixantaine de personnages célèbres et plusieurs scènes de films cultes sont mis en scène.

Cette agréable sortie fut pour tous l'occasion de se dépayser le temps d'un après-midi et de se retrouver après ces mois de Covid. ■

Pont de Brignoud

Encore un peu de patience !



Schéma global de fonctionnement provisoire du pont de Brignoud

DANS LA NUIT DU 4 AU 5 AVRIL 2022, UN INCENDIE CRIMINEL TOUCHAIT LE PONT DE BRIGNOUD ET L'ENDOMMAGEAIT FORTEMENT, AINSI QUE LES DIFFÉRENTS RÉSEAUX QUI L'UTILISAIENT COMME SUPPORT. DEPUIS, CE LIEU STRATÉGIQUE DE LA CIRCULATION DANS LE GRÉSIVAUDAN, QUI VOYAIT PASSER EN MOYENNE 27 000 VÉHICULES PAR JOUR, DONT DE NOMBREUX CHEYLASIENS SE RENDANT SUR LA ZONE CROLLES/BERNIN OU DANS L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE, EST INACCESSIBLE AUX VÉHICULES.

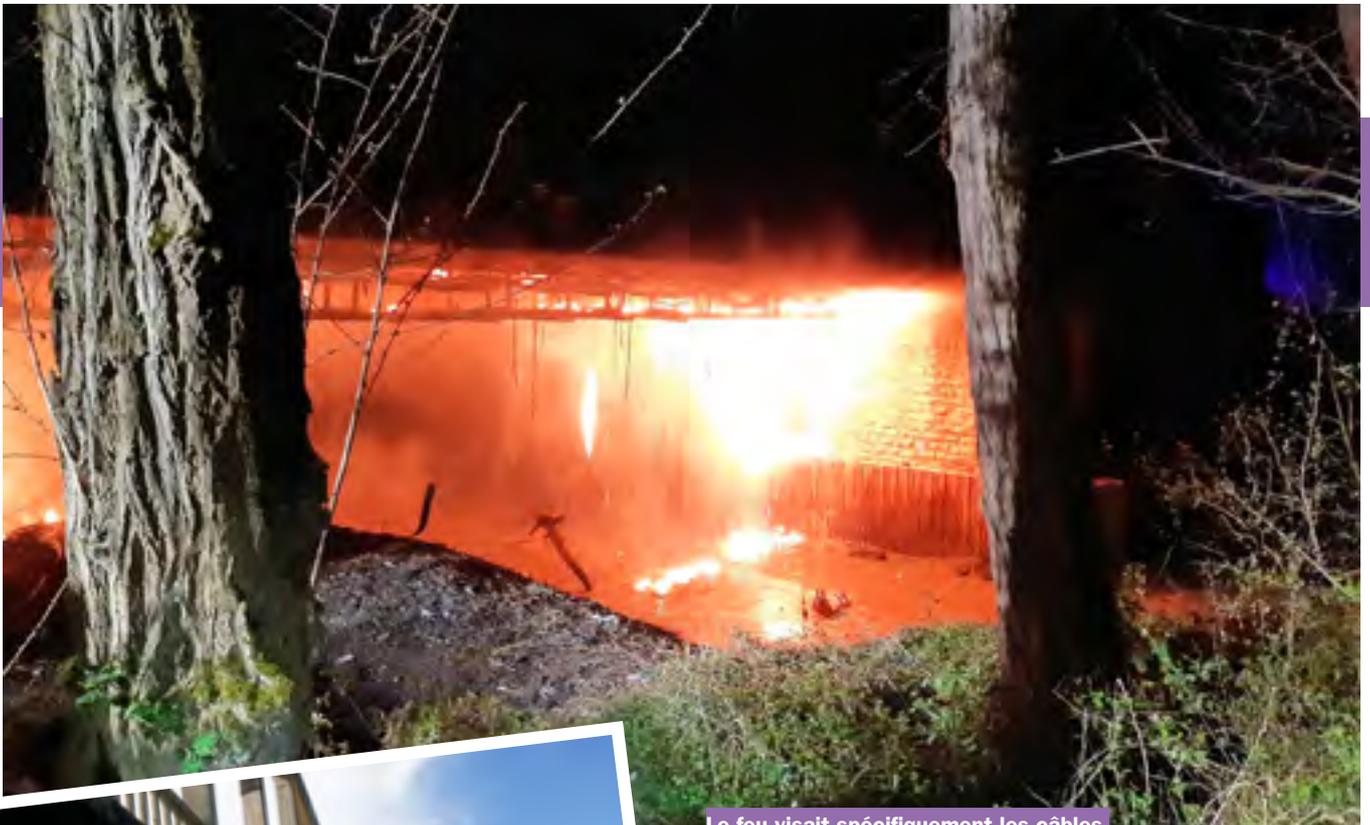
Ceux qui avaient l'habitude d'emprunter en voiture le pont de Brignoud pour se rendre au travail se souviennent probablement de la matinée du 5 avril et des routes saturées rive gauche de l'Isère. Depuis, chacun a dû adapter ses trajets ou ses modes de locomotion. Ce changement s'est caractérisé par l'accentuation de la prise des transports en commun ou des deux roues, le basculement sur la rive droite ou l'option autoroute.

Première inconnue, l'ampleur des dégâts et la durée d'impossibilité d'accès au pont. Le département de l'Isère, compétent pour cette voirie, s'est attelé à analyser au plus vite la situation et à programmer la réorganisation des accès selon le type de locomotion. Piétons et cyclistes ont assez rapidement pu réemprunter le pont, et d'ici la fin de l'année 2022, ce sera normalement au tour des véhicules légers de pouvoir à nouveau circuler.

Pour atteindre cet objectif et offrir une solution temporaire aux véhicules de moins de 3,5 tonnes et d'une hauteur inférieure à 2,5m, le département de l'Isère va investir environ 1 million d'euros. Au-delà de la réparation et du renforcement du pont, ce chantier présente différentes complexités. En effet, des interventions sont également nécessaires sur les réseaux électriques, télécoms et d'assainissement qui utilisaient le pont pour les liaisons inter-rives. Afin que les travaux se passent dans les meilleures conditions et surtout en toute sécurité, des aménagements et adaptations de circulation pourront ponctuellement avoir lieu. Comme indiqué par le département de

l'Isère, pour permettre cet accès à de nouveaux usagers, « la solution du platelage a été retenue, celle-ci étant à la fois la plus rapide et la plus sûre. » Cette technique consiste à recouvrir la partie centrale du pont, sur une largeur de 5 m, d'un maillage métallique galvanisé s'appuyant sur les éléments sains du tablier. Une technique qui allie la légèreté, pour pouvoir être supportée par le tablier, et une solidité suffisante pour permettre la circulation envisagée. Le département, afin d'éviter tout passage de véhicule hors gabarit, a prévu un système de filtrage en plusieurs étapes qui empêchera le passage des véhicules hors gabarit avant l'entrée du pont et nécessitera des aménagements routiers pour faciliter les délestages.

Ces travaux, lourds mais nécessaires, imposeront obligatoirement des contraintes sur les parkings, voiries et accès aux digues situés à proximité du pont de Brignoud, avec comme objectif permanent de limiter la gêne occasionnée. En ce qui concerne les poids lourds, ils devront patienter et respecter les déviations mises en place.



Le feu visait spécifiquement les câbles électriques qui empruntaient le pont



Bien entendu, les réflexions pour le remplacement pérenne de l'ouvrage sont en cours, avec comme objectifs la cohérence avec les aménagements du secteur et l'adéquation avec les besoins des usagers, afin que les conditions de circulation soient optimales. Au-delà de la circulation pour les véhicules motorisés, seront bien entendu pris en compte les modes doux et en particulier les liaisons cycles entre les deux rives de l'Isère.

Le coût de ce nouvel ouvrage est estimé par le département entre 12 et 16 millions d'euros, et sa mise en service est espérée fin 2026. En attendant la mise en service du nouveau pont, les Cheylaisiens en véhicule léger n'ont plus que quelques semaines à patienter pour pouvoir de nouveau emprunter leur route habituelle. Un retour qui ne doit pas faire oublier les solutions alternatives testées ou renforcées depuis avril, que ce soit le plaisir des modes doux ou la tranquillité des transports en commun. ■



Les travaux ont démarré le 19 septembre et seront achevés en fin d'année, sauf aléa technique ou météorologique



LUMINAIRES

Les travaux de modernisation de l'éclairage public communal prévus en 2022 sont à présent achevés.

Les voies suivantes ont été traitées : route du Mercier, rue du Mont-Blanc, impasse des Poiriers, rue de Bramefarine, route du Bouchet, rue des Fruitières, rue de la Gare, rue du Curtieux et une partie de la route du Villard. Le cheminement piéton reliant la rue des Sept Laux à l'avenue du Dauphiné a également bénéficié d'un nouvel éclairage.

Les lampes installées utilisent la technologie LED et sont programmés pour fonctionner en abaissement de puissance entre 23h et 5h du matin. Les supports existants ont été conservés, hormis sur la route du Mercier où 8 mâts ont été supprimés, sans remettre en cause l'efficacité d'éclairage. De plus, le cône lumineux des lampadaires a été restreint afin que la lumière soit dirigée vers la route et n'éclaire plus les alentours. La pollution lumineuse est ainsi fortement réduite, aussi bien pour les riverains que pour la faune nocturne.

120 mâts ont été équipés avec des LED cette année. La faible consommation des LED (4 fois moins que les lampes au sodium) et l'abaissement de puissance nocturne vont permettre à la commune d'économiser environ 6 500 € d'électricité par an, sans compter la baisse des coûts de maintenance.

Travaux

Aujourd'hui, 400 lampadaires LED sont installés sur la commune, soit un tiers des points lumineux. La modernisation continuera ces prochaines années afin de remplacer à terme tous les lampadaires du territoire.

À noter qu'en complément, une campagne d'élagage va être menée aux abords des voies afin que les branches d'arbre ne gênent pas l'éclairage des routes.

La campagne de modernisation 2022 a été menée par Citeos pour un montant de 65 000 € (hors subventions).

PANNEAU D'INFORMATION LUMINEUX

Un nouveau panneau d'information à LED va être installé courant novembre en face de l'école primaire Belledonne. Il complète les trois panneaux déjà installés aux carrefours à feux de la Gare et du Bourg et devant la mairie.

Ces panneaux sont un moyen pratique et rapide de s'informer sur les actualités communales et les prochaines manifestations, en complément du site Internet et de la nouvelle application mobile de la ville.

Le panneau est fabriqué et installé par la société Centaure systems pour un coût de 15 900 €. Les travaux de génie civil (massif béton et câblage) sont réalisés par la société Midali pour un coût de 11 000 €.

ÉCOLE BELLEDONNE

Une tranchée drainante de 20 mètres de longueur a été réalisée au niveau du réseau de récupération des eaux pluviales de la cour de l'école Belledonne afin de régler le problème de formation d'une grande flaque d'eau lors des pluies. Coût des travaux réalisés par EGPI : 13 000 €.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CHARTREUSE

Les quatre lucarnes de toit situées au 2^e étage de l'école Chartreuse ont été rénovées par l'entreprise Ginet charpentes afin d'éviter les infiltrations d'eau et le passage des pigeons.

De nouveaux bandeaux en bois avec habillage en aluminium et des jambages (renforts) en aluminium ont été posés. L'entreprise a également procédé au remplacement des pare-pigeons, au nettoyage des chéneaux et au démoussage d'une partie de la toiture, pour un montant total de 17 400 €.

ÉCOLE MATERNELLE CHARTREUSE



Plusieurs travaux d'entretien ont été réalisés sur le bâtiment de l'école maternelle Chartreuse :

■ L'entreprise Alu Spinace a procédé à la restauration des verrières de l'entrée et de la cour de l'école maternelle (remplacement de vitrages, nettoyage) pour un coût de 4 500 €.





■ Les menuiseries bois extérieures ont été ponçées et repeintes par l'entreprise Sabella pour un coût de 2 500 €.

■ L'entreprise Ginet charpente a remplacé les panneaux d'habillage des murs à l'entrée de l'école pour un coût de 4 000 €.

■ Les services techniques municipaux ont procédé à la réfection du parvis de l'école en remplaçant une partie des pavés par un sol en stabilisé.

Les enfants n'ont pas été oubliés avec l'achat de deux trottinettes et huit tricycles en remplacement des anciens, qui étaient trop abîmés pour être réparés. Le matériel a été fourni par Asco&Celda pour un coût de 2 300 €.

MAISON DE QUARTIER

Des travaux d'entretien ont été ou vont être réalisés à la maison de quartier, qui accueille une salle de réception, le multiaccueil et le centre de loisirs enfance dans trois bâtiments distincts.

SALLE DE RÉCEPTION ET SALLE DE RÉUNION ATTENANTE

■ Peinture des murs intérieurs et des plafonds, ainsi que des bandeaux et menuiseries à l'extérieur.

■ Remplacement des 8 stores intérieurs à enroulement (dont deux de 3 m de large) par des modèles motorisés.

■ Réparation de la toiture afin de régler des problèmes de fuites. Les menuiseries de la lucarne de toit et une partie de la couverture en zinc ont été rénovées ou remplacées lorsque leur état ne permettait pas de les conserver. La rénovation a été plus complexe que prévu en raison de la forme particulière de la lucarne.

CENTRE DE LOISIRS

■ Peinture des façades et des menuiseries extérieures.

■ Remplacement des bandeaux en toiture avec habillage en aluminium et pose de nouveaux lambris en façade.

MULTIACCUEIL

■ Peinture des façades, bandeaux et menuiseries extérieures.

■ Remplacement de deux stores à enroulement.

■ Fabrication et pose de trois baies coulissantes en bois avec vitrage isolant.

COÛT DES TRAVAUX

Peinture : Sabella – 39 000 €

Charpente / couverture : Ginet charpente – 33 700 €

Stores : Alu Spinace – 11 800 €

Baies coulissantes : Menuiserie Villot - 6 400 €.

IMMEUBLES CASTEL FLORA

Les trois nouveaux immeubles construits par Isère habitat sur la ZAC Belledonne, au niveau de la route du Rompay, ont été livrés fin octobre 2022. La commune a pris à sa charge les travaux de viabilisation et d'aménagements paysagers des abords.

L'entreprise EGPI a réalisé les réseaux (électricité, gaz, eau potable, assainissement, téléphone, fibre), une voie d'accès dénommée rue de la Sitre et des places de stationnement pour un coût de 390 000 €.

La société Espaces verts du Dauphiné va aménager 3 500 m² d'espaces verts avec des surfaces en prairie, des plantations d'arbres et d'arbustes et la pose de mobilier urbain, pour un coût de 120 000 €.

À noter que ces espaces seront ouverts au public.

AIRES DE JEUX

Un sol souple amortissant a été coulé sur les aires de jeux pour enfants situées rue de l'Alpe, rue des Pérelles et à l'école Chartreuse. Le sol de l'aire de l'école Belledonne a été rénové, et la clôture et le portillon de l'aire située rue du Léat ont été remplacés.

Les travaux ont été réalisés par Espaces verts du Dauphiné pour un coût de 23 000 €.



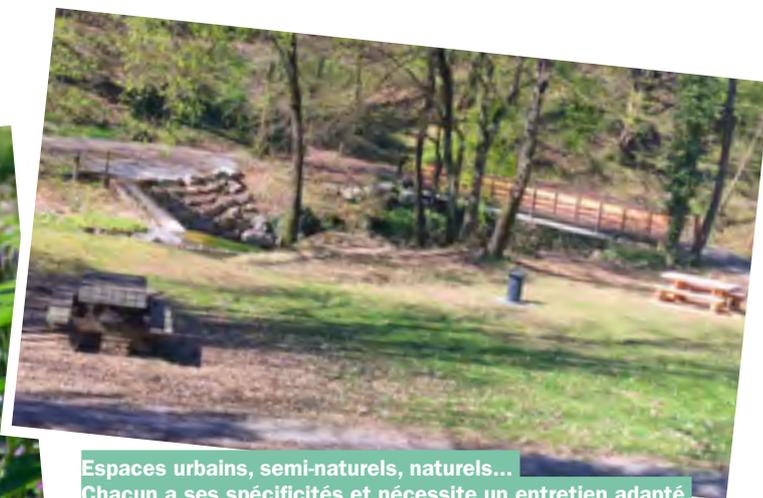
CHEMIN DU VERNAY

Le SYMBHI procède à des travaux de sécurisation du chemin du Vernay, sur la portion qui longe la voie ferrée entre la route de la Buissière et le bassin EDF. Le chemin sera élargi par endroits et une clôture sécurisera l'accès à la voie ferrée.

Les travaux ont débuté fin octobre pour une durée de 2 mois. Il est toujours possible de rejoindre le lac en empruntant le chemin de la digue le long de l'Isère.

Toujours au niveau de la digue mais dans l'autre sens, entre le pont de La Buissière et Pontcharra, le passage est barré jusqu'à la fin de l'année afin de permettre le curage du lit de l'Isère.

Les coûts sont indiqués hors taxes ■



Espaces urbains, semi-naturels, naturels...
Chacun a ses spécificités et nécessite un entretien adapté.
La gestion différenciée répond à ce besoin

PLAN DE GESTION DES ESPACES PUBLICS DIFFÉRENCIER POUR MIEUX GÉRER

Depuis plusieurs années, la commune du Cheylas s'est engagée dans une démarche d'évolution des pratiques concernant l'aménagement et l'entretien des espaces publics, qui aboutit aujourd'hui avec la mise en place d'un plan de gestion de ces espaces.

La transition a débuté avec le passage au « zéro phyto », imposé dès le 1^{er} janvier 2017 à l'ensemble des communes françaises. La loi Labbé interdit en effet l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries des collectivités locales et établissements publics. Cela s'applique aussi depuis le 1^{er} juillet 2022 aux propriétés privées, aux lieux fréquentés par le public et aux lieux à usage collectif.

Cette loi a entraîné un changement des pratiques dans l'entretien des espaces verts et des voiries de la commune. Là où auparavant un ou deux passages par an permettaient d'éradiquer les herbes des bordures de voiries, allées et places de la commune, il faut maintenant, en utilisant uniquement un désherbage manuel, mécanique ou thermique, des interventions bien plus fréquentes des agents techniques pour obtenir un résultat comparable.

Ce passage au « zéro phyto », auquel s'ajoute la gestion de la ressource en eau, a incité la commune à se lancer dans

une démarche pour repenser et améliorer sa gestion des espaces publics.

Cette démarche se matérialise par la réalisation d'un plan de gestion, pour laquelle la commune a été accompagnée par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement 38 (CAUE38) et par l'atelier Verdance durant deux ans. Ce plan permet de formaliser l'utilisation de nouvelles méthodes en vue d'optimiser les interventions en fonction des zones à entretenir, tout en tenant compte des enjeux écologiques.

Il est accompagné d'un cahier de préconisations paysagères pour le réaménagement des espaces publics qui concerne aussi bien l'existant que les futurs sites.

LE DIAGNOSTIC DE L'EXISTANT

Lors d'une première phase, un inventaire exhaustif et un diagnostic des espaces publics de la commune a été effectué, et leur gestion a été examinée.

L'inventaire a consisté à référencer et cartographier l'ensemble des sites à étu-

dier : espaces verts, espaces dédiés aux sports et loisirs, places, voiries, zones naturelles, etc.

Le diagnostic a permis de répertorier pour chaque espace sa localisation géographique précise, sa fonction, son usage, sa fréquentation, et d'étudier si l'entretien effectué était cohérent par rapport aux caractéristiques du lieu (fonction, usage, fréquentation...).

Une restitution de cet état des lieux a été effectuée au travers d'un document d'étude préalable à l'élaboration d'un plan de gestion des espaces publics.

Dans ce document, les sites ont été regroupés par type avec pour chacun :

- une cartographie communale détaillée,
- une description,
- le mode de gestion actuel,
- la liste du matériel pour l'entretien,
- les tâches éventuellement réalisées en régie ou sous-traitées (entretien de l'ENS, fauchage des prairies...),
- des pistes de réflexion afin de répondre aux nouveaux enjeux.



LES ESPACES PUBLICS COMMUNAUX EN CHIFFRES

- 10,5 ha d'espaces enherbés (prairies, bords de route, abords de bâtiment...)
- 2 500 mètres linéaires de haies
- 600 arbres d'essences variées
- 7 600 m² de massifs divers (rosiers – environ 600 pieds, massifs de vivaces ou d'annuelles, massifs arbustifs)
- 95 jardinières
- 3,7 ha de surfaces minérales dont 1,7 ha en stabilisé (nécessite plus d'entretien, avec un désherbage manuel ou thermique)
- 2,4 ha d'espaces dédiés aux sports et loisirs
- 57 ha de zone naturelle protégée au sein de l'espace naturel sensible (ENS) de la Rolande et du Maupas, géré par le Conservatoire des espaces naturels (CEN)



RÉPARTITION DES TÂCHES DU SERVICE ESPACES VERTS

La commune a procédé à l'analyse des tâches effectuées au sein du service espaces verts, afin de se rendre compte du temps passé par les agents pour l'entretien courant des zones végétalisées :

- Tontes : 14%, soit 12 à 15 tontes par an
- Taille : 14%, avec une taille identique quel que soit le type de haies
- Désherbage : 10%, manuel et thermique
- Fleurissement : 7%, comprend la plantation et l'arrosage
- Débroussaillage : 6%
- Élagage : 5%

Il ressort que les postes les plus importants sont à égalité la tonte et la taille, puis le désherbage, représentant à eux trois 38 % du temps de travail des agents.

Les autres tâches « incompressibles » étant l'entretien de la voirie, le nettoyage hebdomadaire (véhicules, matériels, etc..) et l'entretien des bâtiments.

L'ÉLABORATION DU PLAN DE GESTION

À la suite de ces travaux, des concertations ont eu lieu entre l'atelier Verdance, le CAUE 38, les élus et les services techniques. L'objectif a été de classer l'ensemble des espaces publics en fonction du niveau d'entretien souhaité. Ce classement a été guidé par les caractéristiques (fonction, usage, fréquentation...) de chaque espace public.

Quatre catégories de gestion d'espaces publics ont été identifiées :

- Les espaces ornementaux, espaces vitrines et fortement fréquentés de la commune : mairie, entrées de ville, écoles, bibliothèque, église...
- Les espaces jardinés, espaces fréquentés de la commune : les abords du centre-bourg et des écoles, le long

des cheminements piétons, les espaces résidentiels, les squares...

- Les espaces semi-naturels, espaces d'agrément ordinairement peu fréquentés mais bien visibles : lisières de parcs, espaces de transition, liaisons vertes... qui sont sans attente de fleurissement horticole et peuvent donc évoluer vers un aspect visuel champêtre.
- Les espaces naturels, réservoirs de biodiversité avérés ou potentiels (espaces relativement préservés, peu ou pas aménagés et fréquentés).

Pour chaque catégorie, les objectifs attendus ont été définis et les travaux d'entretien à mettre en œuvre pour les atteindre ont été détaillés dans le plan

de gestion.

Ces pratiques étant diverses selon les espaces, on parle de gestion différenciée. On peut citer entre autres :

- l'espacement des fréquences de tonte voire uniquement un fauchage annuel pour certains espaces (ENS),
- un désherbage thermique, mécanique, manuel ou aucun désherbage en fonction de la catégorie,
- la végétalisation des espaces minéraux non fréquentés,
- la pousse libre ou la taille douce des arbres et arbustes.

Ainsi, les espaces ornementaux seront entretenus très régulièrement et un fleurissement important sera mis en place. À

FICHE N°3 : CATÉGORIE « ESPACES SEMI-NATURELS »

ESPACES SEMI-NATURELS DU SECTEUR NORD :

- L'espace de transition entre la pelouse de la maison de quartier et les boisements (espace naturel)
- + LES BORDS DE ROUTE, hors centre bourg et RN

ESPACES SEMI-NATURELS DU SECTEUR SUD :

- Futurs prairies fleuries
- L'espace de transition entre le parking Poëts-lourds et l'espace agricole
- Les abords du nord-ouest des vignes
- La TAC des vignes
- La route des Chaberts et ses abords

Transition semi-naturelle Naturel

Ex. Zone de transition entre la pelouse de la maison de quartier et les boisements (espace naturel)

Ex. Zone de transition naturelle à proximité du parking Poëts-lourds et l'espace agricole

FICHE N°1 : CATÉGORIE « ESPACES ORNEMENTAUX »

ESPACES ORNEMENTAUX DU SECTEUR NORD :

- Le parvis de l'école Bellefontaine et les jets
- Le parvis de la maison de quartier
- La place de la République

ESPACES ORNEMENTAUX DU SECTEUR SUD :

- Le parvis du centre sportif
- Les parvis de la mairie, des commerces, de l'école, de la bibliothèque, du parc et de l'église
- Le nord-ouest de l'entrée sud

Ex. Le parvis de la maison de quartier

Ex. Les abords des équipements publics du centre-bourg (zone gérée)



l'opposé, l'entretien des espaces naturels se limitera à garantir la sécurité afin de favoriser l'évolution naturelle des écosystèmes. Cette gestion différenciée permettra de rationaliser le travail des agents et, à l'exception des espaces ornementaux, de laisser une marge de liberté à la nature pour s'épanouir spontanément, pour obtenir un aspect plus naturel.

Le plan de gestion des espaces publics ainsi obtenu est un véritable outil de gestion des moyens humains, techniques et financiers. Il permet aux élus d'avoir une vision globale et précise des espaces publics et propose un carnet de route qui servira d'outil opérationnel pour la gestion des espaces publics, à destination des services techniques et des sous-traitants.



LA GESTION DIFFÉRENCIÉE, LES ENJEUX DE DEMAIN

SÉBASTIEN TESNIÈRE,

responsable du service espaces verts, nous parle des enjeux de la gestion différenciée et de sa mise en place dans notre commune.

■ Concrètement, quels sont les objectifs poursuivis avec ce mode de gestion ?

L'enjeu majeur est de maintenir autant que possible la présence du végétal sur le territoire. C'est indispensable pour la biodiversité mais aussi pour le bien-être des Cheylasiens.

Il est aussi important de souligner la gestion de la ressource en eau. Nous devons sur plusieurs années repenser nos plantations pour faire face aux enjeux climatiques. Et la nature nous en donne les moyens avec une palette végétale rustique pouvant supporter des températures de 45° à moins 20°.

■ Qu'est ce que ce mode de gestion va changer pour les agents ?

La gestion différenciée implique premièrement de repenser notre mode d'entretien des espaces publics, ce qui se fait d'ores et déjà, et deuxièmement de réfléchir le cas échéant au réaménagement de certains de ces espaces.

■ Quel type d'aménagements sont envisagés pour atteindre ces objectifs ?

L'une des solutions envisagées est le jardin sec. C'est par définition un espace très peu exigeant en eau. De plus, il se démarque par un entretien minimal, un apport en substrat nul, avec une palette de végétaux très rustique et remarquable par différents graphismes, reliefs, couleurs de feuillage et de fleurs. Au sol, nous pouvons aussi jouer avec les couleurs des minéraux, leur taille et leur disposition.

■ C'est donc un aménagement qui colle parfaitement aux enjeux actuels ?

En effet, ce style d'aménagement paysager est « tendance » aujourd'hui à bien des égards. Il coche l'ensemble des cases et permet d'avoir de beaux espaces arborés malgré le réchauffement climatique.

La mise en place de la gestion différenciée voulue de la municipalité, qui implique notamment d'arroser de manière raisonnée, donne toute sa légitimité à ce genre de massifs. Sans oublier que grâce à la mise en place d'une bâche recouverte par une bonne épaisseur de minéraux, les adventices (« mauvaises herbes ») ne peuvent plus pousser, ce qui règle la question du désherbage.

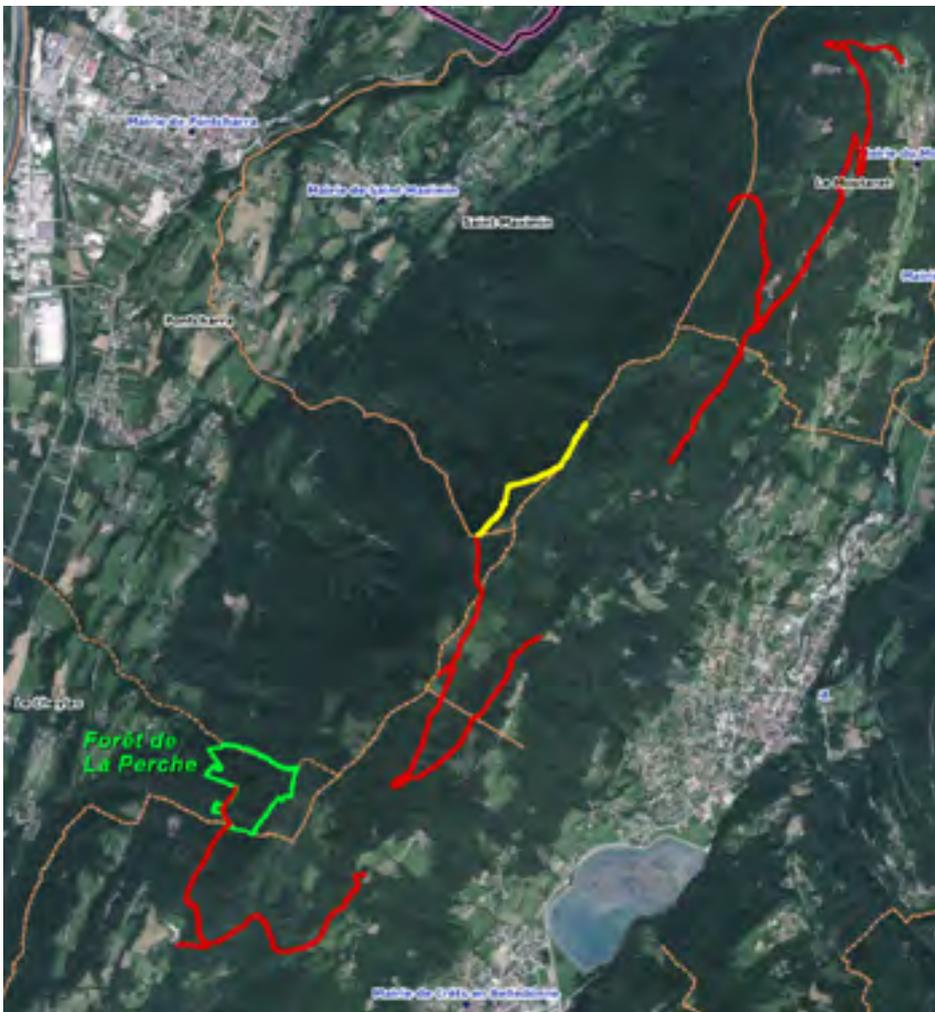
■ Y-a-t-il tout de même des contraintes à prendre en compte ?

Il est vrai qu'en amont, un plus gros travail de préparation des sols est à fournir, et les plantes coûtent un peu plus cher à l'achat, Mais les bénéfices sur la durée compensent largement ces inconvénients : très peu d'interventions une fois les plantes bien en place et des végétaux qui supportent à la fois les fortes chaleurs, les épisodes de sécheresse et les hivers qui peuvent encore être relativement froids.

■ Le mot de la fin ?

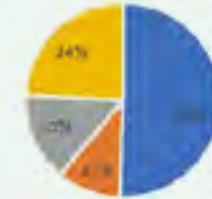
Nous savons tous, grâce aux travaux du GIEC ou encore du Shift project, que les étés vont être de plus en plus chauds. La gestion de la ressource en eau va devenir cruciale dans les prochaines années, c'est pourquoi nous devons absolument adapter nos différents massifs de plantations.

Cette volonté d'adaptation de la municipalité et des services techniques se fera le plus possible en lien avec l'ensemble des administrés, pour un village agréable à vivre et où la biodiversité est respectée.



SURFACES DESSERVIES

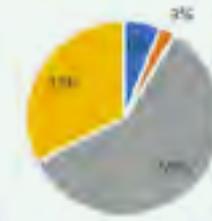
Etat initial
Surface desservie totale (ha)



Sortie des coupes de bois

- Allevaric
- Le Vonnay (Crêts-en-Belledonne)
- PlanChamp (Crêts-en-Belledonne)
- Le Moutaret

Après travaux de desserte



PROJET DE DESSERTE FORESTIÈRE DU MASSIF DE BRAMEFARINE

Les espaces publics communaux ne se limitent pas aux espaces verts couverts par le plan de gestion. En effet, deux forêts appartiennent à la commune : La Gorge, qui borde le torrent du Salin au niveau des gorges du Fay, et La Perche, dans le massif de Bramefarine.

Cette dernière est concernée par un projet de desserte globale de l'ensemble du massif de Bramefarine, initié pour palier les difficultés constatées depuis plusieurs années au niveau de l'exploitation forestière : chemins forestiers en mauvais état, voiries communales dégradées car non adaptées au passage régulier des camions, passage de grumiers dans des hameaux étroits, stockage de bois et circulation dans les périmètres rapprochés de captage d'eau potable. La production forestière annuelle du massif, qui s'étend sur 2 398 ha, est estimée à 10 000 m³ / an.



Le projet de desserte a été établi en partenariat et en concertation avec Le Grésivaudan, l'ONF, le CRPF (Centre régional de la propriété forestière), l'interprofession FIBOIS, les exploitants et l'ensemble des communes concernées, à savoir Allevaric, Crêts-en-Belledonne, Pontcharra, Le Moutaret et Le Cheylas.

En première estimation, l'investissement nécessaire est évalué à 563 900 € HT, ce qui fait de ce projet le plus ambitieux et structurant du territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Afin de réaliser cette opération qui dépasse les capacités individuelles d'une commune, la maîtrise d'ouvrage a été déléguée à la communauté de communes Le Grésivaudan, qui va se charger de la réalisation de l'intégralité du projet jusqu'à la réception des travaux. Le Grésivaudan fait l'avance de trésorerie, appelle les subventions, et formalise avec les communes les conditions de versement pour son compte de la part restant à leur charge. Avec un taux de subvention de 80%, la part du Cheylas s'élève à 7 750 €.

Le fonctionnement et l'entretien de la desserte réalisée seront à la charge des six communes concernées, qui seront liées par une convention. Grâce à ce projet, les enjeux économiques mais aussi environnementaux seront traités à l'échelle de massif et non plus à l'échelle de la parcelle ou de la commune.

Sport et culture à l'école Chartreuse

PATRIMOINE

Notre classe a travaillé avec Clémence de l'association « Histoires de... » sur le patrimoine. Nous avons appris ce qu'est le patrimoine : tout ce qui est ancien et qui existe encore aujourd'hui, et qui s'est transmis/raconté de générations en générations.

Le patrimoine se décompose en différentes familles comme le patrimoine religieux, le patrimoine public, les châteaux ou le patrimoine industriel.

Nous sommes allés voir quelques bâtiments du Cheylas qui constituent son patrimoine. Nous avons ensuite dessiné

ces monuments et écrit des textes pour les présenter. Tous nos dessins et textes ont servi pour éditer un magnifique dépliant !

Lena, Pauline, Anatole et Elina



RANDONNÉES

Au cours de l'année 2021-2022, nous avons fait cinq randonnées dont deux en raquettes. La première sortie raquettes s'est déroulée au désert d'Entremont, la deuxième au Crêt Luisard. Les trois autres se sont effectuées à pied : la première au col de l'Alpette en Chartreuse,

la seconde au Grand Rocher (un peu plus loin que le Crêt Luisard) et la dernière enfin au lac de Crop.

Nous étions à chaque sortie accompagnés de notre maîtresse et de notre super accompagnateur Laurent, de Belle-donne en marche. Nous avons particu-

lièrement apprécié la petite baignade au lac de Crop ou les glissades et la petite course sur les fesses au Crêt Luisard.

Nous remercions la mairie d'avoir financé ces sorties.

Clément, Elena, Evan et Coline ■



Week-end à Paris des CM2

Après 2 ans d'annulations dues à la pandémie de Covid-19, la commune du Cheylas a de nouveau pu offrir un voyage à la découverte de Paris aux jeunes Cheylasiens des classes de CM2.

Le week-end du 21 et 22 mai, 27 enfants encadrés par l'équipe du Centre de loisirs ont ainsi embarqué dans un TGV en direction de la capitale.

Le samedi, ils se sont rendus à la Cité des sciences et de l'industrie, où ils se sont immergés dans l'exposition interactive « la cité des enfants »,

puis ont assisté à une séance du planétarium.

Le soir, un tour en bus leur a permis de découvrir les principaux monuments de Paris illuminés. Le meilleur moment de la soirée selon tous les enfants fut l'arrêt sur la place du Trocadéro pour admirer la tour Eiffel qui scintille à 22h !

La Dame de fer était aussi au programme de la journée de dimanche, avec une montée à pied jusqu'au 2^e étage. La visite du quartier de Montmartre et l'achat de souvenirs clôturaient ce séjour toujours très apprécié. ■



Les enfants ont fait le plein de découvertes et de sensations à la Cité des sciences



La visite de la tour Eiffel est un incontournable du voyage scolaire



Un été bien rempli au

SÉJOUR ADOS

Fin juillet, sept ados de 11 à 16 ans sont partis pour un séjour de cinq jours à Luc en Diois dans la Drôme, encadrés par Elian Debord, le directeur, et Anaïs Debernardi, animatrice jeunesse.

Malgré une forte chaleur, les jeunes ont passé un bon séjour durant lequel ils ont pu pratiquer des activités sportives variées.

Instants mémorables : le canyoning, avec un saut de 6 m dans la Drôme qui attendait les jeunes dès 9h du matin pour bien commencer la journée, une descente en rappel de 25 m lors du parcours rochassier, ou encore une via ferrata surprise comme dernière activité, réalisée selon la guide en un temps record par le groupe de jeunes Cheylasiens.

Beaucoup plus insolite : une balade dans la rivière à l'affût des castors afin d'en savoir plus sur leur mode de vie, et l'observation des étoiles et de la Voie lactée une fois la nuit tombée, animée par un excellent guide de montagne.

Le groupe, décidément très sportif, a aussi pu profiter des joies de la baignade à la piscine municipale, avec notamment une nocturne jusqu'à 22h, et d'une sortie au parc accrobranche de Die. ■



Centre de loisirs

ACTIVITÉS 6/10 ANS



Visite de la chèvrerie des 7 Laux à Theys dans le cadre de la semaine sur les animaux de la ferme



Tir à l'arc



Tous déguisés pour l'après-midi jeux de rôles et improvisations



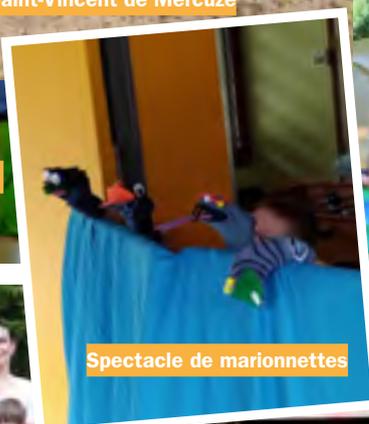
Initiation Pump track au bike park de Saint-Vincent de Mercuze



Balade d'arbres en arbres à l'Odysée verte à Lans en Vercors



Découverte des techniques et astuces de tournage des métiers du cinéma à l'Espace Aragon de Villard-Bonnot



Spectacle de marionnettes



Sortie au parc Elfy à La Terrasse

Création de marionnettes chaussettes (Août 2022)



Après-midi ludique au parc climatisé Kabane

Un été bien

ACTIVITÉS 11/17 ANS



Sortie 14/17 ans à Walibi



Atelier graff lors du festival Flower tour

Les Olympiades intercommunales des structures jeunesse du Grésivaudan ont fait leur retour le lundi 29 août à Biviers. 85 jeunes ont participé, venus de Lumbin, Saint-Ismier, Montbonnot, Bernin, Biviers et Le Cheylas avec 21 jeunes. Ils se sont défiés sur des activités amusantes et variées : ventrigrisse, tir à l'arc, foot cible géant, quizz, basket, floor-ball, concours de lancer de tatane, wipeout, joutes, etc.

À noter les performances de deux Cheylasiens, habitués du Centre de Loisirs et de l'Accueil Jeunes : Lubin Thourault, qui est arrivé jusqu'en demi-finale et Pierre Loosdregt qui échoue aux portes de celle-ci.

La soirée blind test qui a suivi s'est terminée par une soirée dansante sur les coups de 22h, dans une superbe ambiance. Les deux frères Loosdregt, Pierre et Mathieu, ont enflammé le dancefloor avec une démonstration de hip-hop dont ils suivent les cours au Centre de Loisirs.



Foot en bulles



Wam park de Montailleur



Escape game Harry Potter



Archery bump

rempli au Centre de loisirs

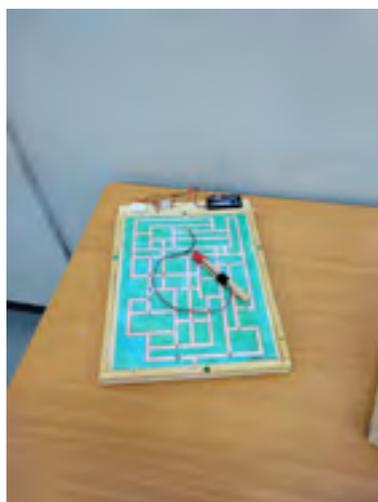


FÊTE DE FIN D'ANNÉE DES ATELIERS

Le mercredi 29 juin, le Centre de loisirs mettait ses ateliers à l'honneur afin de clôturer l'année.

Les 150 personnes présentes ont pu admirer les œuvres des ateliers dessin, bois et poterie, puis ont assisté à la superbe démo de hip-hop des jeunes Cheylasiens, bien encouragés par le public.

La réussite de cet événement démontre la vitalité de ces ateliers et la créativité des jeunes qui y participent. ■



Fête des acteurs de la vie associative

CÉLÉBRER LA SAISON ÉCOULÉE ET PRÉPARER LA SUIVANTE

Après ces années où les rassemblements ont été contraints par des mesures sanitaires, les acteurs de la vie associative ont pris grand plaisir à se réunir pour une soirée qui leur était consacrée le vendredi 1^{er} juillet à la salle des fêtes.

Comme chaque fin de saison, il a d'abord fallu travailler ensemble les plannings de la saison suivante : occupation hebdomadaire des équipements communaux pour les activités, mise à disposition des salles pour les événements qui auront lieu de septembre 2022 à août 2023.

À l'issue des discussions, après que toutes les associations ont été fixées sur leurs demandes de réservations, un temps d'échange avec la commission Vie associative a pu avoir lieu, suivi d'un apéritif partagé. Tartes, quiches, gâteaux et boissons apportés par chacun ont complété le cocktail préparé par la commission pour un sympathique buffet dans la fraîcheur du soir.

Membres des bureaux, bénévoles des associations et membres du conseil municipal étaient invités à profiter de ce moment de convivialité, de retrouvailles et d'échanges.

Une formule appréciée qui sera reconduite l'an prochain ! ■

Tournoi de football ELA

L'édition 2022 fait peau neuve

ELA, C'EST QUOI ?

C'EST L'ASSOCIATION EUROPÉENNE CONTRE LES LEUCODYSTROPHIES. CE SONT DES PARENTS ET DES PATIENTS ATTEINTS DE LEUCODYSTROPHIES, QUI ŒUVRENT CHAQUE JOUR POUR AIDER ET SOUTENIR LES FAMILLES CONCERNÉES PAR CES MALADIES, QUI STIMULENT LE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE, QUI SENSIBILISENT L'OPINION PUBLIQUE ET SE DÉVELOPPENT AUJOURD'HUI À L'INTERNATIONAL.



La brigade canine de la police nationale à Grenoble



L'Association sportive du Grésivaudan (ASG), quant à elle, est une association cheylasienne née en 2002 d'une fusion entre plusieurs clubs de football de la vallée dont elle porte le nom.

En 2007, les membres du club décident d'organiser un tournoi de football international avec pour ambition de faire de cet événement la vitrine du club. Ils décident de lier cet événement à une cause qui pourrait aider les personnes en difficulté ou les personnes malades. Leur vient alors l'idée de s'associer à la cause des leucodystrophies soutenue par ELA, dont l'un des plus grands joueurs de football, Zinedine Zidane, est le parrain. Le lien entre l'ASG et ELA se crée à ce moment-là.

QU'EST CE QU'UNE LEUCODYSTROPHIE ?

Les leucodystrophies sont un ensemble de maladies génétiques affectant la « substance blanche » du cerveau. Cette dernière comprend essentiellement les gaines de myéline entourant les prolongements des neurones.

Dans les leucodystrophies, la myéline n'assure plus la bonne conduction des messages nerveux. Elle ne se forme pas ou se détériore. Chaque cas est singulier mais les conséquences sont toujours particulièrement graves.

La première édition du tournoi voit le jour en 2008 et voit s'affronter pour la bonne cause de nombreuses équipes, dont certaines venues de l'étranger : Allemagne, Espagne, Bulgarie et bien d'autres pays encore.

Depuis cette première édition, d'autres ont suivi chaque année durant le weekend de la Pentecôte, installant ainsi dans la durée ce tournoi de football surnommé avec le temps « le tournoi ELA », dont la plus grande partie des recettes est reversée à ELA. Touchés par la cause, tous les présidents qui se sont succédé ont continué à soutenir l'association dans sa lutte, en faisant de ce tournoi annuel un événement phare après plus de onze ans d'existence.

Jusqu'en 2019, le tournoi s'est tenu au complexe sportif de l'île Fribaud à Pontcharra, avec une vingtaine d'équipes de la catégorie des 14 et 15 ans. Cette année 2022, l'événement a eu lieu au complexe sportif du Cheylas. Seize équipes de jeunes joueurs de 12 et 13 ans se sont rejointes pendant les deux jours du weekend de la Pentecôte et se sont affrontées sous un beau soleil et devant un grand nombre de spectateurs.

En effet, comme annoncé dans ses publications sur les réseaux, l'association a, au-delà du football, tenu à rendre cet

L'équipe 2 de l'ASG



Amina Ghafir, présidente de l'ASG, remet l'argent récolté à la famille Smith, qui représentait ELA



événement attrayant et dynamique, et surtout accessible à tous les publics. Elle a ainsi organisé une tombola avec de nombreux lots tous très attrayants, comme les crampons dédicacés de notre champion du monde Olivier Giroud, enfant de la vallée.

L'ASG, via ses partenaires, a aussi fait installer des structures gonflables qui ont permis de grandes parties de rigolades entre amis, famille et autres. Nous avons aussi pu admirer la démonstration spectaculaire de la brigade canine de l'hôtel de police de Grenoble, qui a présenté son activité de recherche avec des chiens très sérieux et obéissants. Ces policiers au grand cœur, qui ont fait preuve de générosité en voulant soutenir la cause des enfants malades, sont intervenus bénévolement pendant plus d'une demi-heure, accompagnés de leurs valeureux compagnons. Ils ont été, comme chaque jour de leurs vies, au service de la population.

Sur l'ensemble du week-end, il y en avait pour tous les goûts et surtout pour toutes les tranches d'âges. Les parents ont pu regarder les matchs de leurs enfants pendant que les petits frères et/ou petites sœurs s'amusaient sous le regard bienveillant des bénévoles de l'organisation.

Pour représenter l'association ELA, l'ASG a eu l'honneur de recevoir la famille Smith durant le tournoi. Cette famille compte un enfant atteint de leucodystrophie, le jeune David. Ils se sont joints à l'événement et la maman a adressé un petit message de tendresse et de remerciements après celui de la présidente de l'ASG, avant l'ouverture officielle du tournoi. Surtout, la famille a pris le temps de saluer chacune des équipes présentes ainsi que tous les bénévoles et les parents afin de leur dire un grand merci pour cette magnifique journée qui s'annonçait. Les enfants joueurs de chaque équipe ont été un peu surpris par la grandeur de l'événement et surtout par le courage et la gentillesse de cette famille. Ils ont même pour la plupart souhaité saluer personnellement le jeune David.

Un lâcher de ballons à l'image de l'association ELA a été également organisé, en hommage aux personnes atteintes ou victimes de cette maladie, mais aussi pour saluer le travail essentiel réalisé par les membres de cette association. C'est donc en présence du jeune garçon et de sa famille que les ballons se sont élevés dans le ciel, sous les

applaudissements de tous les enfants et de toutes les personnes présentes à l'abord du complexe.

Au terme du tournoi, lors de la remise des cadeaux de la tombola et la remise des lots pour chaque équipe, l'association sportive du Grésivaudan, par le biais de sa présidente et de son trésorier, a remis officiellement un chèque de 3 246 € à ELA. Les deux associations remercient toutes les personnes qui ont, de près ou de loin, donné de leur temps et de leur énergie pour mener à bien cet événement. Tout ceci laisse présager de futures éditions toutes plus belles les unes que les autres... ■



Winoa, leader mondial de la grenaille abrasive

À deux pas de chez vous... et partout dans le monde



Le four en 1964



Wheelabrator Allevard en 1972



À PART UN NOUVEL ARRIVANT, QUEL CHEYLASIEU NE RECONNAÎTRAIT PAS LES IMPOSANTS BÂTIMENTS QUI ABRITENT WINOA ? POUR AUTANT, CONNAISSEZ-VOUS BIEN CETTE ENTREPRISE HISTORIQUE ET EMBLÉMATIQUE DE LA COMMUNE ?

Winoa, anciennement connue sous le nom de Wheelabrator Allevard, est implantée dans notre vallée depuis plus de soixante ans et occupe aujourd'hui la place de leader mondial dans la fabrication de grenaille abrasive. C'est grâce à la richesse de notre territoire, historiquement lié à la métallurgie et à la disponibilité de l'énergie hydraulique, que l'entreprise a vu le jour en 1961 à la suite de l'union entre la Société des hauts fourneaux et forges d'Allevard et Bell Intercorp.

Wheelabrator Allevard a introduit la grenaille d'acier sur le marché européen, une technologie obtenue par atomisation de métal fondu qui, à l'époque, a révolutionné les opérations de dessablage et de décalaminage pour la fonderie et la forge. La société s'est ensuite développée progressivement à l'international, principalement par l'acquisition d'autres entités : en Europe, en Amérique puis en Asie. Winoa compte aujourd'hui 9 usines dans le monde, 850 employés et des ventes qui couvrent 120 pays.

WINOA À L'ÉCHELLE LOCALE

Bien qu'implantée sur quatre continents, la société participe activement au dynamisme économique local. Elle met en effet un point d'honneur à travailler avec

différents prestataires du bassin du Grésivaudan : Rojon, Spie, C. tram... pour en citer quelques-uns.

Le site du Cheylas emploie 185 personnes, parmi lesquelles on trouve une multitude de métiers, qui vont des opérateurs machines aux postes de direction, puisqu'il s'agit du siège social du groupe. Des opportunités de carrière pour tous qui offrent de belles perspectives.

À titre d'exemple, Réjane Granon-Olivier est arrivée à Le Cheylas en 1995 en commençant chez Ascometal pour son stage de fin d'études, puis a intégré Wheelabrator Allevard deux ans plus tard en tant qu'assistante de formation et communication interne France. Elle gère aujourd'hui le développement d'outils RH et le pôle formation au niveau du groupe : « travailler pour Winoa c'est comme faire

Processus de fabrication de la grenaille



CC Viktor Maacha



CC Viktor Maacha

Billes de grenaille

VOUS AVEZ DIT
GRENAILLE ?

Bien qu'invisible pour les consommateurs, la grenaille d'acier fait pourtant partie de notre quotidien : ces petites billes, une fois projetées à forte vitesse, permettent de nettoyer, renforcer, préparer les métaux et constituent un indispensable chez les industriels, notamment dans le secteur automobile. À titre anecdotique, c'est grâce à Winoa que les cocottes en fonte de Le Creuset cuisent les aliments sans qu'ils adhèrent au fond !

La grenaille a le grand avantage d'être un produit écologique, puisqu'elle puise 96% de ses matières premières dans des éléments recyclés (chutes de métaux, carcasse de voiture...) et se transforme en un consommable 100% recyclable.

Un engagement pris très à cœur par la multinationale et ses collaborateurs. Richard Bana, directeur de l'usine du Cheylas, témoigne : « Nous nous sommes de plus en plus impliqués dans les économies d'énergie. Tous nos sites de production sont certifiés par la norme ISO 51 001, en plus des normes ISO environnement, qualité, santé et sécurité. Depuis 13 ans à Winoa, j'ai assisté à son développement et à sa capacité d'adaptation grâce à la mise en place de systèmes techniques performants et à la modernisation constante de l'usine, tout cela rendu possible par la forte implication de l'ensemble du personnel. Après 11 ans de prise en charge du service technique, je suis fier d'avoir repris la direction de la plus grande usine de fabrication de grenaille au monde. ».

partie d'une grande famille tout en profitant d'un environnement de qualité, j'ai eu la chance de voir son évolution et sa modernisation tout en y participant. »

Un dynamisme et une attractivité qui perdure dans le temps puisque la société a récemment célébré ses 60 ans. À cette occasion, les employés du site et leurs familles étaient conviés à une journée portes-ouvertes festive, avec visite du site et diverses animations.

Quant au futur, les 60 prochaines années semblent être d'ores et déjà bien assurées. Winoa a récemment acquis une nouvelle usine et ouvert un centre technique aux États-Unis, en plus d'avoir défini un solide plan de croissance avec son Agenda 2025. Le Cheylas n'a donc pas fini de rayonner au-delà de nos frontières ! ■

Journée des familles le 11 juin 2022



Histoire

Le Cheylas en 1968

1968, UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS AU NIVEAU NATIONAL AVEC NOTAMMENT SES GRÈVES GÉNÉRALES, SOCIALES, POLITIQUES, CULTURELLES, REMETTANT EN CAUSE LES INSTITUTIONS TRADITIONNELLES. CE SONT AUSSI LES JEUX OLYMPIQUES DE GRENOBLE DU 6 AU 18 FÉVRIER 1968 INAUGURÉS PAR LE GÉNÉRAL DE GAULLE, ALORS PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

ET AU CHEYLAS...

LE PLAN D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME

Le 7 février 1968 le conseil municipal est informé que le projet d'installation de la chute d'eau Arc-Isère sur la commune va entraîner probablement l'arrivée de nouvelles industries. L'augmentation constante de la population nécessite un plan sommaire d'urbanisme afin de prévoir un développement rationnel des implantations. L'étude est confiée au cabinet d'architectes associés à Grenoble : Robert Papat, Michel Potié, Bernard Félix-Faure et Jean Marc Pigeon.

LE QUARTIER DE LA GARE

Il est appelé à être rapidement et profondément modifié par l'implantation prochaine d'une zone industrielle, d'un groupe scolaire et d'un ensemble de logements. C'est pourquoi il est demandé à ce même cabinet d'architectes associés de Grenoble, une étude détaillée d'urbanisme sur ce secteur plus précisément.

Le conseil sollicite l'aide de l'État et du Département pour pouvoir financer le projet.

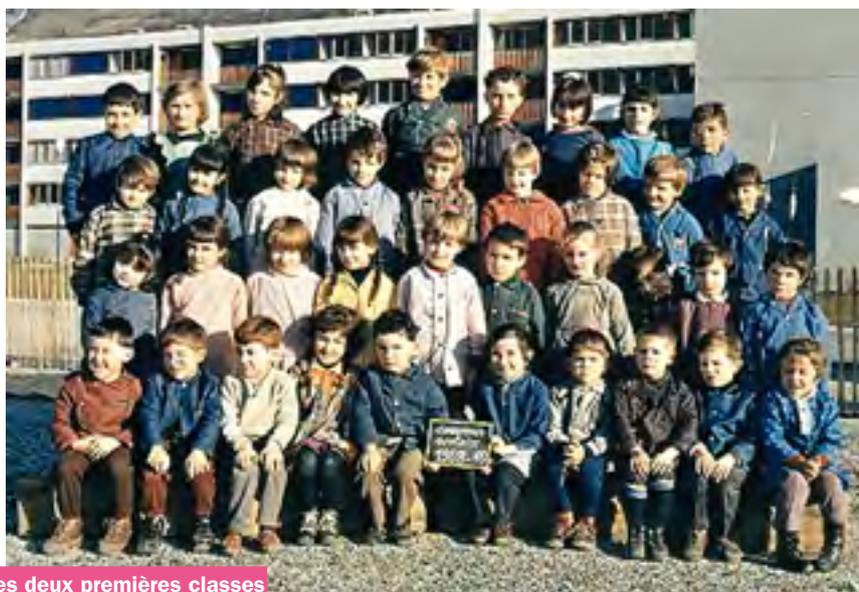
CRÉATION D'UNE VOIE COMMUNALE

Le 29 mars 1968 il est annoncé en conseil qu'il faut créer une voie communale entre les HLM lieudit Bacon (les Meyannes aujourd'hui) et le lotissement de la Gare. Cette voirie nouvelle est parfaitement justifiée puisqu'elle constituera l'axe d'aménagement de la zone de la gare, évitera aux enfants qui se rendront à l'école d'emprunter la RN 523 (aujourd'hui la D 523) et raccourcira leur trajet.

Jean-Marie Papet-Lépine, géomètre à Pontcharra, est chargé de réaliser le plan topographique des lieux. Pour financer le projet la commune contracte un prêt auprès de la Caisse des dépôts et consignations de 50 000 francs, le devis estimatif s'élevant à 100 000 francs.

ÉCHANGE DE TERRAINS

Le 14 août 1968 le conseil municipal valide une promesse d'échange de terrains avec soulte pour la construction de la voie communale reliant la C166 (aujourd'hui la rue de la Gare) à la RN 523 (aujourd'hui la D 523). Cette promesse de vente sera passée entre Raymonde Porte née Payerne, épouse de Paul Porte, et la commune. Mme Porte échange un terrain de 18 ares 30 centiares : parcelle numéro 342 au Rompey, contre un terrain de 32 ares 26 centiares : parcelle numéro 488 au Curtieux. À charge pour elle de payer une soulte de 1 386 francs.



Les deux premières classes de la Gare en 1968-1969





Guide-chant utilisé par Paul Chenevier pour les cours de musique dans les écoles.



Paul Chenevier

L'ÉCOLE DE LA GARE

En séance du conseil municipal le 8 novembre 1968, les élus demandent d'inscrire au budget le projet de construction de l'école en vue de son subventionnement en deux tranches :

- Une première tranche pour la construction de cinq classes primaires et d'un préau.
- Une deuxième tranche pour la construction de deux classes maternelles, d'une salle de jeu, d'une salle de repos et d'une cantine.

En attendant la construction du nouveau groupe scolaire à la Gare, le conseil municipal vote le 21 mai 1968 le transfert des deux classes du Villard à la Gare.

À ce moment-là, les quatre classes du Bourg totalisent 115 élèves et les deux classes du Villard 61 élèves, dont 6 élèves qui n'ont pas de place à l'école du Villard et vont à l'école du Bourg.

Les 32 logements HLM de la Gare seront mis en service à partir d'octobre 1968. Seize logements sont déjà attribués et les vingt autres le seront durant le premier trimestre 1969. Enfin cinq maisons sont en cours de finition dans le lotissement.

Deux classes démontables (préfabriqués) et un aménagement sanitaire pour un montant de 50 000 francs vont être installés. L'entreprise Graziana à Lancey fournira le gravier pour la cour. Ces deux classes ouvriront en novembre 1968.

L'école du Villard sera alors définitivement fermée.

LE QUOTIDIEN À L'ÉCOLE DE LA GARE

Monsieur Paul Chenevier de Pontcharra, professeur de musique, assure 4 heures de cours chaque semaine dans les écoles du Bourg et de la Gare. Il utilise un petit harmonium appelé guide-chant pour faire chanter les élèves. La commune vote son salaire annuel de 2 280 francs payable par tiers les 31 décembre, 31 mars et 30 juin à partir de septembre 1968.

Le salaire de « la femme de peine » pour le nettoyage des salles de classe de la Gare et l'éclairage des feux est fixé à 2 000 francs.

Suite à l'installation des 2 classes préfabriquées, la commune ne dispose pas de logements pour les institutrices. Il convient donc de leur attribuer une indemnité représentative de logement (référence à la circulaire préfectorale du 30 mars 1967). Il est versé à compter du 15 septembre la somme de 130 francs par mois à Mademoiselle Jeannine Lacombe (future Madame Ségovia) et à Madame Géraldine Machtet.

LA MAISON DES JEUNES DE LA COMMUNE

La maison des jeunes demande à la commune de faire l'avance pour l'achat de 30 paires de ski pour la section du ski club scolaire en sachant qu'elle remboursera la commune dans le courant de l'année 1969. Coût total : 4 625 francs. Ce sont des skis marque Rossignol avec fixation de sécurité, courroies de sécurité, cuir et bâtons.

POPULATION DE LA COMMUNE

Année	Nombre d'habitants
1954	838
1962	941
1968	1 100

EFFECTIFS DES CLASSES DU VILLARD

Année	Nombre d'élèves
1966-1967	52
1967-1968	53
1968-1969	63

NOMBRE DE LOGEMENTS TERMINÉS SUR LA COMMUNE

Année	Nombre de logements
1965	4
1966	5
1967	11
1968	62

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES POUR 1969

Le conseil municipal désigne ses délégués pour la révision des listes électorales à savoir :

- Un délégué pour faire partie de la commission administrative chargée des opérations préliminaires. Monsieur Marcel Julliard est désigné en tant que délégué.
- Deux autres délégués pour la commission municipale chargée du jugement des réclamations en matière d'inscription sur les listes. Messieurs Eugène Jourdanet et Clovis Chapelat sont désignés.

À suivre... ■

AGIR SUR SA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

CHAUFFAGE

Baisser le chauffage lorsqu'on quitte son logement



Réduire le chauffage de quelques degrés



Chauffer les locaux le matin avant 8h pour ensuite réduire la température entre 8h et 13h



Quand c'est possible préférer l'utilisation du poêle ou de la cheminée



Fermer les volets et/ou rideaux dès la tombée de la nuit



Dans la journée, ouvrir les volets et rideaux des fenêtres exposées au soleil



Bloquer les entrées d'air froid (SANS boucher les grilles de ventilation)



Régler la température du ballon d'eau chaude



APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

Couvrir les casseroles



Couper les plaques électriques un peu avant la fin de la cuisson



Décaler l'utilisation des appareils électroménagers en dehors des heures 8h-13h et 18h-20h



Démarrer la pyrolyse du four après une cuisson



Sécher le linge à l'air libre plutôt qu'au sèche-linge



Dégivrer régulièrement le congélateur et le réfrigérateur



Nettoyer régulièrement les filtres du lave-vaisselle et du lave-linge



Privilégier le programme « Eco » du lave-linge et du lave-vaisselle



ÉCLAIRAGE

Éteindre les lumières non utilisées



Limiter le nombre de lumières allumées dans une pièce



Privilégier l'utilisation d'ampoules à basse consommation



Réduire l'éclairage public et publicitaire



APPAREILS NUMÉRIQUES

Éteindre complètement ordinateur et écran en fin de journée



Ne laisser aucun appareil en veille (box, TV, ordinateur, console de jeux)



Éteindre la box la nuit et en cas d'absence



Éviter de charger son portable entre 8h et 13h et entre 17h et 21h

